



<b>DÉFINITION</b>	Infection cutanée par un parasite qui dépose ses œufs sous la peau et y laisse ses déjections.
<b>SYMPTÔMES</b>	Démangeaisons intense surtout la nuit, petites bosses, sillons rougeâtres et lésions de grattage.
<b>PÉRIODE D'INCUBATION</b>	De quelques jours jusqu'à 43 jours avant le début de la démangeaison.
<b>MODE DE TRANSMISSION</b>	Par contact cutané prolongé (peau à peau) avec la personne infectée. Rarement par contact avec des vêtements ou de la literie contaminés.
<b>PÉRIODE DE CONTAGIOSITÉ</b>	Jusqu'à la destruction des parasites et de leurs œufs par un traitement efficace.
<b>DURÉE</b>	Tant qu'il n'y a pas de traitement efficace.
<b>TRAITEMENT</b>	Traitement en même temps tous les membres d'une même famille.
<b>PRÉVENTION ET MESURE DE CONTRÔLE</b>	Exclure l'enfant tant qu'il n'est pas traité. Appliquer rigoureusement les mesures d'hygiène de base.

<sup>1</sup>  CANADA, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2000), *La santé des enfants-en service de garde éducatifs*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 271 pages.